

ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES 2021-2022 ET RAPPEL DE LA DIRECTION DE SANTÉ PUBLIQUE DE LA MONTÉRÉGIE

La Prairie, le 21 octobre 2021 – Pour tenir compte du contexte propre à l'année scolaire 2021-2022, des ajustements ont été apportés aux bulletins scolaires et aux épreuves ministérielles du primaire et du secondaire.

Pour prendre connaissance de ceux-ci, nous vous invitons à consulter le feuillet officiel du ministère de l'Éducation : [Évaluation des apprentissages 2021-2022](#).

Par ailleurs, nous vous transmettons une lettre de la Direction de santé publique de la Montérégie concernant la bonne conduite à adopter lorsqu'un enfant présente des symptômes compatibles avec la COVID-19 : [Lettre de D^{re} Julie Loslier](#).

À cet effet, nous rappelons qu'il est important de continuer à garder votre enfant à la maison s'il présente des symptômes de la COVID-19. L'[outil d'évaluation des symptômes de la COVID-19](#) est toujours disponible pour vous guider, tout comme l'outil [Quoi faire si mon enfant a des symptômes?](#)

La Direction générale